

Le fait est qu'il faut avouer à notre honte qu'aux yeux d'un grand nombre, un journal est d'autant mieux fait que son langage est plus violent, grossier même. Quoi de plus condamnable, par exemple, que d'adresser à des hommes marquants des épithètes dont le seul but est de les ridiculiser et de les blesser? Quel mérite et quelle finesse y a-t-il à appeler M. Angers *Fanfan* et M. Langelier *dévidoir*, M. Gagnon *moule à plomb*, etc.?

Les hommes respectables qui sont abonnés à ces journaux ont pourtant entre les mains le moyen de les forcer à se respecter et à faire respecter les autres: ils n'auraient qu'à leur faire comprendre que ce genre de polémique ne leur convient pas. Pourquoi ne le font-ils pas?

* *

Les journaux d'Ontario parlent beaucoup, depuis quelque temps, des discours que prononce M. Blake en divers endroits et sur différents sujets. Le peuple lui fait des ovations et admire plus que jamais son éloquence. M. Blake n'est pas un homme habile à gouverner comme Sir John et plusieurs autres; c'est un penseur, un moraliste, un philosophe et un grand avocat, trop droit, trop inflexible en fait de principe et de morale pour être capable d'avoir recours aux expédients et aux subterfuges que la politique de nos jours requiert. Dernièrement, il a parlé de la presse et il en a parlé en homme qui l'aime, en comprend l'influence, et désire qu'elle soit digne du rôle merveilleux qu'elle joue dans le monde. Il a regretté, naturellement, les écarts de langage et les violences que lui fait commettre l'esprit de parti, et a donné comme exemple des influences funestes auxquelles elle est soumise, le fait qu'il est impossible de savoir exactement ce qui se fait ou se dit si on ne reçoit qu'un journal. Grand Dieu! que dirait-il s'il vivait dans notre chère province? C'est ici qu'il en verrait de belles! Que dirait-il à la vue de ces journalistes qui passent leur vie à s'éreinter mutuellement avec une fureur digne des Zoulous?

On a beaucoup parlé surtout de celui de ses discours où il est revenu sur un sujet qu'il a déjà traité: la fédération de l'Empire. On sait qu'il a plusieurs fois exprimé l'opinion que les colonies, étant appelées à partager le sort et les charges de l'Empire, dans le cas de guerre surtout, devraient être représentées dans le parlement impérial, afin d'avoir au moins l'occasion et le droit de se prononcer sur des questions d'un intérêt vital pour elles.

M. Goldwin Smith, qui est heureux de se mesurer avec un adversaire de cette taille, a pris plaisir à faire voir l'impossibilité de mettre à exécution ce grandiose projet de fédération. Il se demande quelle influence auraient quelques colons sur les décisions de ce grand parlement impérial que rêve M. Blake. M. Smith croit que M. Blake ne parle de fédération que pour arriver à l'indépendance; il faut avouer que ce serait le moyen le plus sûr et le plus logique de se délivrer des inconvénients et des dangers auxquels nous soumet le lien colonial. M. Goldwin Smith s'unissant à M. Blake pour obtenir l'indépendance du pays constituerait une force énorme.

* *

Il fait plaisir de constater que, depuis quelque temps, on compte dans les deux camps ou partis politiques un certain nombre de jeunes gens qui font de bons discours politiques et manient la parole avec succès. Nous croyons devoir mentionner en particulier M. Ernest Tremblay, de la *Patrie*, qui parle avec la correction, la précision et la vigueur d'un orateur de premier ordre, et ne cesse jamais d'être courtois et honorable. M. Cornélius, jeune conservateur, qui s'exprime lui aussi dans un langage correct, possède une bonne voix et parle avec beaucoup de verve; ses adversaires lui reprochent d'employer pour faire de l'effet des moyens qui sont au-dessous de son talent. M. Poirier, libéral, moins correct que M. Tremblay, mais plus entraînant, plus complet, destiné à devenir un orateur distingué s'il continue à travailler. M. Duhamel,

dont le talent comme la santé a besoin d'être fortifié par l'âge, mais qui a de l'étoffe; et plusieurs autres, la plupart membres du club Cartier, que nous n'avons pas entendus, mais dont on dit beaucoup de bien.

Il est incontestable que depuis quelques années la jeunesse s'est portée en masse du côté conservateur, et c'est facile à expliquer. On n'est pas porté, quand on sort du collège, à entrer dans un parti qu'on croit mal vu par l'Eglise. Mais on dit que l'entrée de quatre ou cinq des principaux membres du club Cartier dans le parti libéral vient de rétablir un peu l'équilibre entre les deux partis.

Le club Cartier et le club National ont beaucoup contribué à former la jeunesse à l'art de la parole, à la discussion politique surtout. Mieux vaudraient peut-être des cercles où les jeunes gens pourraient se rencontrer sans distinction de partis et discuter des questions de droit, de littérature et de philosophie. Mieux vaudrait employer à se préparer pour sa profession le temps qu'on donne à la politique. On ne verrait pas tant d'orateurs de hustings qui végètent et se démoralisent, et si peu d'avocats qui réussissent et se distinguent. Mais, comme on n'empêchera pas que la politique, d'ici à longtemps encore, soit faite par la jeunesse, félicitons-nous qu'elle apprenne au moins à parler, à s'exprimer dans un langage convenable. Espérons surtout que des deux côtés on apprendra à se respecter et à respecter les autres, à instruire le peuple et à élever son esprit et ses sentiments, au lieu de le démoraliser en exploitant ses préjugés et ses mauvaises passions, et en lui donnant l'exemple de la mauvaise foi et de la grossièreté.

Qu'on se défie des succès obtenus par des moyens malhonnêtes, par des discours dont l'audace et la brutalité, dans la pensée comme dans l'expression, constituent le principal mérite. L'expérience doit avoir suffisamment démontré que ces succès ne durent pas.

L.-O. D.

CHAMBRE DE QUÉBEC

M. Tarte ayant accusé le gouvernement, l'hon. Commissaire des terres de la couronne en particulier, M. Marchand, d'avoir cédé pour \$4,500 une hypothèque de \$17,000 que le gouvernement avait sur une propriété connue sous le nom de "Notre-Dame des Anges," une enquête a été demandée par M. Joly, dont le beau-frère a bénéficié de cette transaction. La transaction ayant eu lieu en l'absence de M. Joly, le premier ministre soutient que, dans le cas où elle serait condamnable, il n'en est pas responsable. L'hon. M. Marchand, qui a fait la chose, dit qu'il a agi sur l'évaluation faite de la propriété et de la réclamation du gouvernement par des personnes compétentes et autorisées. Huit et dix mille piastres avaient été offertes peu de temps auparavant pour la réclamation ou l'hypothèque du gouvernement; il est vrai que l'offre avait été retirée, mais au moment où le gouvernement cédait ses droits pour \$4,500, le cessionnaire empruntait \$9,000 sur la même propriété.

Le bill de M. Wurtele, qui demande qu'un char à fumer soit attaché aux chars de seconde classe afin que les personnes, les femmes surtout, qui voyagent dans les chars de cette classe, ne soient pas plus molestées que celles de la première classe, a été adopté. Rien de plus juste que l'objet de ce bill.

Le bill de l'hon. M. Ross, pour donner le droit de poursuivre la couronne au moyen de pétitions de droit, est adopté. Un dépôt ou cautionnement de \$100 sera nécessaire.

NOS GRAVURES

Le tournoi du jeu de crose

Ce tournoi a eu lieu samedi, le 5 courant, entre le club de Toronto et le club Shamrock de Montréal. Celui-ci remporta

la victoire facilement. Le prix de la victoire était le titre de "Champion du monde." Rien que cela.

Le vieux moulin à vent

Une vieille relique du port de Montréal que tout le monde connaît. On s'en est servi longtemps comme de morgue. On le démolit en ce moment pour raisons d'utilité publique.

Les chars-palais

La presse était invitée, il y a quelque temps, à examiner les deux chars-palais achetés par le gouvernement local pour le chemin de fer du Nord, et elle en a fait les plus grands éloges. On dit qu'il n'y a rien de plus beau, de plus complet sur aucune voie ferrée du pays.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de dévotion à sainte Anne: Sa vie, son culte et ses miracles en France et en Canada, par l'abbé A. Léon Bouland, curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Central-Falls, R. I.; 1 vol. gr. in-18 rel., 20cts. Montréal: Cadieux et Derome, libraires-dépôtaires.

Ce livre est divisé en trois parties: la première partie, qu'on pourrait appeler historique, raconte d'abord la vie de sainte Anne, d'après la tradition, puis l'histoire de son culte en Orient et en Occident; la découverte du corps de sainte Anne à Apt; l'histoire de la statue miraculeuse de sainte Anne d'Auray, et enfin celle du sanctuaire de Sainte-Anne de Beupré. La seconde partie relate quelques-uns des innombrables miracles par lesquels la bienheureuse mère de la sainte Vierge a manifesté sa puissance et sa bonté, particulièrement dans les trois principaux sanctuaires où elle est honorée, à Apt et Auray, en France, et Beupré en Canada. La troisième partie contient des pratiques de dévotion à sainte Anne, des méditations, une neuvaine, un triduum, des litanies, etc., etc.

UN CHANT POPULAIRE ALLEMAND SUR LE DUC DE REICHSTADT

La mort tragique du prince impérial a naturellement rappelé la disparition, bien prématurée aussi, du duc de Reichstadt. Il y a quelques jours, le *Figaro* ravivait le souvenir du fils de Napoléon Ier et citait quelques-uns des hommages poétiques rendus à sa mémoire. On ne lira peut-être pas sans intérêt un très-beau chant populaire qui, chose singulière, est né dans un pays qui eut le plus à souffrir des guerres de l'Empire—en Allemagne. Ce chant, je l'ai recueilli en 1863 dans la partie allemande de ce qui fut le département de la Moselle. Il y était très-répandu et se chantait sur un air sombre et émouvant. Voici ce chant fidèlement traduit:

LES DEUX NAPOLÉON

Dans le jardin de Schönbrunn, là repose le roi de Rome; il ne voit plus la lumière du soleil, il ne voit plus le dôme du ciel. Au loin, dans une île, repose Napoléon; il y repose, à la honte de l'Angleterre et pour l'infamie de l'Angleterre.

Dans le jardin de Schönbrunn, là repose le roi de Rome. Son sang s'est arrêté, la source de sa vie est tarie. Au loin dans une île, repose Napoléon. Il ne repose pas dans son pays, il ne repose pas près de son fils.

Il ne repose pas près de ses guerriers, il ne repose pas près de ses maréchaux; il ne repose pas près de ses victoires; il ne repose pas en Europe. Il repose profondément caché dans un lointain cercle de la mer, enchaîné au rocher comme un Prométhée mort.

Où arbres, feuilles, branchages sont brûlés par le soleil, là repose le grand empereur, le petit caporal. A sa tombe manquent cyprès et fleurs. Au jour des âmes personne ne visite sa tombe.

Il repose là depuis de longs jours dans sa solitude. Voilà qu'on frappe à sa tombe au milieu de la nuit. On frappe et on appelle:—Ouvrez, héros mort, un hôte vous arrive d'un lointain pays.

On frappe une seconde fois:—Empereur, ouvrez, un naufragé de la vallée du monde vient vers vous. On frappe une troisième fois.—Ouvrez, mon père, ouvrez tout de suite. Voici dans un rayon ton fils unique.

Alors s'ouvrent terre et pierres, alors s'ouvre le cercueil qui depuis longtemps cachait les restes du grand empereur. Le squelette tend les os de ses bras et attire son pâle enfant dans la maison de planches.

Il l'attire en bas:—Je te vois, mon fils, enfin je te revois, mon fils Napoléon! Il lui fait place à son côté, il lui fait place contre le mur:—Mon

enfant, voilà l'étendue de mon royaume tout entier.

Et les deux squelettes s'embrassent étroitement, ils appuient bouche sur bouche, mettent main dans la main, et alors le tombeau se ferme de nouveau. C'était la dernière heure de la maison de Napoléon!

CHOSSES ET AUTRES

Le prince était un joli garçon d'un esprit et d'un caractère distingué. Sa mort prouve qu'il avait du cœur et du courage.

Le prince impérial avait dit quelques jours avant sa mort qu'il aimerait à être blessé par une assaïe.

Un journaliste français a bien raison de dire que les lâches qui ont insulté le prince impérial auraient été les premiers à lui baiser les pieds s'il était devenu empereur.

Le prince impérial fit son testament et se confessa la veille de son départ pour l'Afrique. Il n'y a plus de doute qu'il indiquait le prince Victor, fils du prince Jérôme, comme son successeur.

Le correspondant à Berlin du *Times* insiste sur le refroidissement qui serait, paraît-il, survenu entre l'Allemagne et la Russie. Il est certain que les relations actuelles entre les deux Empires ont, depuis quelque temps, quelque chose de vague et de mystérieux.

Si les hommes qui accompagnaient le prince impérial ont été lâches, le peuple anglais en général a été magnanime et impartial. Personne, aucun journal important n'a cherché à excuser cette lâcheté. C'est ainsi qu'une grande nation se conserve et empêche la répétition d'actes déshonorants.

Il est certain que le prince, ayant échappé son cheval et se voyant incapable d'échapper aux Zoulous qui le poursuivaient, se tourna contre eux et mourut l'épée à la main, en brave. On croit que les premières blessures qu'il reçut, la première surtout qui lui creva l'œil, étaient mortelles et produisirent immédiatement l'insensibilité.

Le Français rappelle que le service des aumôniers militaires catholiques est parfaitement organisé dans l'armée anglaise, encore bien que le gouvernement britannique soit un gouvernement protestant. Dans la campagne d'Abyssinie, c'était un Jésuite qui accompagnait les colonnes d'expédition, et cet aumônier en robe noire, qui eût fait peur à M. Ferry, trouva au quartier général, auprès des officiers d'état-major, tous les égards qui lui étaient dus.

Tous les journaux parlent de la douleur qui accable l'impératrice Eugénie. Elle avait, depuis quelques jours, des pressentiments. Ayant reçu la visite d'un jeune homme qui revenait de l'armée, et qui lui parlait de son fils, elle demanda à voir l'arme fatale dont les Zoulous se servent—l'assaïe—et, en l'apercevant, elle fondit en larmes et s'écria qu'elle n'aurait jamais consenti à laisser partir son fils si elle avait connu la nature de cette arme. Le jour même ou le jour suivant, son fils mourait frappé de dix-neuf coups d'assaïe.

L'arme avec laquelle a été tué le prince impérial, la *zagaïe* ou *assaïe*, comme on prononce dans l'Afrique équatoriale, se rapproche beaucoup du javelot des anciens. Seulement, les peuplades africaines, dont c'est l'arme favorite, l'ont perfectionnée.

L'assaïe des Zoulous est un court javelot dont le manche en bois de fer est terminé par un fer dentelé qui rend les blessures extrêmement dangereuses.

Parfois les Zoulous le lancent à distance; mais, lorsqu'en rampant ils peuvent appro-